



Y VIVRE DONNE DES AILES

Poste : Journalier saisonnier
Municipalité de Saints-Anges

Type d'emploi : 40 heures/semaine – Dès que possible jusqu'au 16 avril 2023

Sommaire des fonctions :

Sous la responsabilité de l'inspecteur municipal, le journalier saisonnier assure l'entretien du réseau routier par le déneigement et l'épandage d'abrasif. Il voit également au bon fonctionnement et à l'entretien de son équipement.

Description des tâches :

- Effectuer les travaux de déneigement;
- Opérer les véhicules de déneigement;
- Participer à l'entretien des véhicules;

Exigences :

- Permis de conduire classe 3;
- Disponibilité;
- Bonnes aptitudes pour la conduite de la machinerie lourde;
- Aptitude en mécanique;
- Débrouillardise

Conditions particulières de travail :

- 40 heures garanties du 14 novembre 2022 au 16 avril 2023 (880 heures)
- Salaire et autres conditions selon la convention collective

Candidature

Vous désirez relever de nouveaux défis et travailler dans une municipalité dynamique et fière de sa communauté. Faites parvenir votre curriculum vitae à Caroline Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, au courriel suivant : dg@saintsanges.com.

Toutes les candidatures seront analysées avec attention, mais nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour la Municipalité de Saints-Anges.